

SESSION 2023

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : PHILOSOPHIE

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 1 0 0 E	1 0 2	9 3 1 2

► **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 1 0 0 E	1 0 2	9 3 1 2

Affirmer et nier une même chose, nous n'y saurions parvenir : c'est là un principe subjectif, dans quoi ne s'exprime aucune « nécessité », *mais rien qu'une incapacité*.

Si, selon Aristote, le *principe de contradiction* est le plus certain de tous les principes, s'il est le dernier et le plus foncier auquel se ramènent toutes les démonstrations et qu'en lui réside le principe de tous les autres axiomes : alors on devrait examiner avec d'autant plus de rigueur tout ce qu'il *présuppose* au fond d'affirmations préalables. Ou bien l'on affirme par lui quelque chose concernant le réel, l'étant, comme si d'ores et déjà l'on en avait une notion acquise par ailleurs : c'est-à-dire que des prédicats contradictoires ne *sauraient* être attribués à l'étant. Ou bien ce principe signifie que l'on ne *doit* pas attribuer semblables prédicats à l'étant ? Et dans ce cas, la logique serait un impératif, *non* pour la connaissance du vrai, mais pour poser et accommoder un monde *considé* *s'appeler pour nous le monde vrai*.

Bref, la question reste ouverte : les axiomes logiques sont-ils adéquats au réel, ou bien sont-ils des critères et des moyens propres à nous *créer* préalablement du réel – le concept de « réalité » ?... Pour pouvoir affirmer le premier point, il faudrait d'ores et déjà connaître l'étant, comme on l'a dit ; ce qui n'est point le cas. Ainsi ce principe contient non pas un *critère de vérité*, mais un *impératif* quant à ce qui *DOIT valoir pour vrai*.

Admis qu'il n'existât point semblable A identique à soi-même, tel que le présuppose toute proposition de la logique (comme aussi des Mathématiques) le A serait déjà une *apparence*, la logique n'aurait ainsi pour présupposition qu'un monde purement *apparent*. En fait, nous croyons à cette proposition sous l'impression de l'expérience infinie, qui semble la *confirmer* continuellement. La « chose » – voilà le substrat proprement dit de A : *notre croyance aux choses* est la présupposition de notre croyance à la logique. Le A de la logique, de même que l'atome est une construction après coup de la « chose »... Tandis que nous ne comprenons point ceci et que nous faisons de la logique un critère de *l'être vrai*, nous sommes déjà en train de poser toutes ces hypothèses, substance, prédicat, objet, sujet, action, etc., en tant que réalités : c'est-à-dire de concevoir un monde métaphysique, c'est-à-dire un « monde vrai » (– *or celui-ci est encore une fois le monde apparent...*).

Les actes de penser les plus originels, l'affirmation et la négation, tenir-pour-vrai et ne-pas-tenir-pour-vrai, pour autant qu'ils présupposent non seulement une habitude mais un *droit* de tenir-pour-vrai ou de tenir-pour-non-vrai d'une manière générale, sont d'avance dominés par une croyance, à savoir que *pour nous il existe une connaissance*, que *l'acte de juger PUISSE réellement toucher la vérité* : – bref, la logique ne doute pas de pouvoir énoncer quelque chose de vrai-en-soi (notamment que des prédicats non-contradictaires *puissent* lui être attribués).

Ici *règne* le grossier préjugé sensualiste selon lequel les sensations nous enseignent des *vérités* sur les choses, – je ne puis à la fois dire d'une seule et même chose qu'elle est *dure* et qu'elle est *molle* (la preuve instinctive « je ne puis avoir simultanément 2 sensations contradictoires » – *absolument grossière et fausse*). L'interdit conceptuel de contradiction procède de la croyance que nous *pouvons* former des concepts, qu'un concept non seulement définit le vrai d'une chose, mais le *saisit*... En fait, la *logique* (telle la géométrie et l'arithmétique) n'est valable que pour des *vérités fictives* QUE NOUS AVONS CRÉÉES. La logique est la tentative *pour comprendre le monde réel selon un schème de l'être posé par nous-mêmes, pour nous le rendre plus exact, formulable, calculable*...

NIETZSCHE, *Fragments posthumes*, Automne 1887, 9 [97]
in *Œuvres philosophiques complètes*
Paris, Gallimard, t. XIII, p. 58-59

